



Formation Probatoire CNOA / Ligue IDF

Danse sur Glace

Fontenay sous Bois
(Patinoire – Salvador Allende)
13 et 14 Octobre 2018

Informations



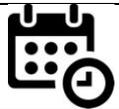
Thème

Formation probatoire à la fonction de Juge



Publics

Nouveau Juge



Planning

13 Octobre 2018

| | |
|----------------------|------|
| Arrivée : | 9H15 |
| Début du séminaire : | 9H30 |
| Fin du séminaire : | 18h |
| Départ : | 18h |

14 Octobre 2018

| | |
|----------------------|-------|
| Arrivée : | 9H15 |
| Début du séminaire : | 9H30 |
| Fin du séminaire : | 16h |
| Départ : | 16h15 |



Venir en train

Toutes les gares parisiennes accèdent à la station RER A VAL DE FONTENAY



Venir en avion

Orly ou Roissy CDG

Prévoir 1H pour venir d'Orly et 45 min de Roissy



Venir en voiture

Les autoroutes A4 ou A3 – sortir à Fontenay Centre



Bus / Métro

RER A VAL DE FONTENAY – direction Marne La Vallée ou Torcy
(ne pas prendre Fontenay sous Bois)

RER E – arrêt VAL DE FONTENAY



Salle de formation

Patinoire SALVADOR ALLENDE
Complexe Sportif, salle au-dessus de la piscine



Repas

Le repas du midi sera prévu sur place dans la limite autorisée par la FFSG soit 17.50€ par personne pour le samedi et le dimanche.

Les repas du samedi et du dimanche midi seront à payer sur place par chèque ou en liquide au formateur qui rassemblera les fonds. La ligue IDF organisera les repas sur place dans le but de gagner du temps.

Le repas du vendredi soir ne sera pas pris en charge / Celui du samedi devra être envoyé à vos ligues d'origine.



Hôtel

Vous pouvez réserver votre hôtel directement.

L'hôtel le plus proche à 5 min à pied du lieu de formation est le suivant et à 2 minutes de la gare RER A VALDE FONTENAY. Il faut demander à votre ligue le budget pour vos nuits d'hôtel.

Hôtel IBIS STYLE VAL DE FONTENAY **A PRIVILEGIER** :

<https://www.accorhotels.com/fr/hotel-6923-ibis-styles-paris-val-de-fontenay/index.shtml>

Hôtel MERCURE Val de fontenay – Paris

<https://www.accorhotels.com/fr/hotel-1037-hotel-mercure-paris-val-de-fontenay/index.shtml>



Modalités de prise en charge

Définir clairement les modalités de prise en charge des participants et/ou invités :

Modalités de prise en charge des participants :

La prise en charge sera faite par Les ligues d'origine des personnes.

Il conviendra d'envoyer les notes de frais dans les 45 jours maximum suivant la fin de séminaire à votre ligue en mettant votre CROA en copie.

Rappels sur les déplacements :

L'utilisation d'un véhicule personnel ne pourra être autorisée que dans les cas suivants :

- il n'existe aucun transport en commun permettant de se présenter à l'heure pour le début du séminaire,
- il n'existe aucun transport en commun permettant au participant de rejoindre son domicile après le séminaire et dans des délais raisonnables,
- il n'existe aucune liaison directe entre le domicile du participant et le lieu du séminaire, et le temps de voyage en transport en commun est supérieur au temps de voyage en véhicule personnel.

L'utilisation d'un véhicule personnel sera toujours possible en cas de covoiturage entre plusieurs participants et à condition de démontrer que le montant du trajet pour ces participants, en seconde classe de la SNCF, est supérieur au frais de transport par véhicule personnel.



Contacts utiles

| Fonction | Nom/Prénom | E-mail / Site web | Téléphone |
|---------------------------|---------------------------|--|----------------|
| CFOA | DUPREZ SEGOLENE | Duprez.segolene@gmail.com | 06 50 06 22 91 |
| CNOA | PERRIGOUARD Clément | Clement.perrigouard@gmail.com | 06 09 02 47 18 |
| Ligue IDF (organisatrice) | BJORNSON-LANGEN Solène | Solene.bjornson@outlook.fr | 06 74 45 15 92 |
| Assistante CFOA | Karine GAMARD | cfoa@ffsg.org | 01 43 46 10 20 |
| Formateur | Eléonore GUARINO | eleonore_guarino@yahoo.fr | 07 60 03 81 82 |
| Taxis | Taxis G7 / Uber | | |
| Aéroport | | | |
| Samu | | | 15 |

| | | | |
|-----------------|--|--|----|
| Pompiers | | | 18 |
|-----------------|--|--|----|